



Léon Xiii et les Fraternités sacerdotales



On entend par Fraternités *sacerdotales*, des Fraternités qui groupent dans leur organisation exclusivement des prêtres : ceux d'une ville par exemple, ou ceux d'un canton.

A la suite du Congrès franciscain tenu à Rome en 1900, s'est fondée dans la Ville éternelle une Fraternité sacerdotale dont nous avons déjà entretenu nos Lecteurs. Elle est présidée par S. E. le cardinal Vivès, des Frères-Mineurs Capucins, et groupe dans ses réunions un bon nombre de prêtres Tertiaires de toutes nationalités.

Quand elle fut fondée, son secrétaire Mgr Radini-Tedeschi en informa le Souverain Pontife par une adresse à laquelle Léon XIII fit répondre la lettre suivante en son nom par le Cardinal Rampolla.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

« Par l'humble adresse qui lui a été soumise, le Saint-Père a appris avec plaisir qu'il a été constitué ici à Rome, une Fraternité séculière de Frères Tertiaires ecclésiastiques, de diverses nationalités, en vue d'acquérir plus encore les vertus sacerdotales et de voir croître leur zèle dans l'exercice de leur ministère. L'auguste Pontife s'est complu à dire que rien ne pouvait le rendre plus heureux que ce dessein venu à l'esprit des prêtres demeurant à Rome ; se réjouissant de voir les clercs de la métropole donner à ceux des autres pays le noble exemple de la promptitude à se conformer aux conseils qu'il a adressés aux lévites et aux ministres du Sanctuaire, dans sa lettre au Congrès des Tertiaires franciscains tenu à Rome, l'année passée.

« Le Saint-Père a confiance que le petit troupeau ne tardera pas à se multiplier et à grandir, et Il ne doute pas des fruits copieux que produira cette nouvelle Fraternité, sous la direction de l'Eminent Cardinal Vivès, chez lequel la sûre doctrine s'ajoute à la connaissance pratique et théorique de la vie spirituelle de saint François.

« Sa Sainteté m'a chargé de communiquer à vos Seigneuries, et par elles, à tous les membres de la Fraternité, sa satisfaction pour la notice jointe à l'adresse, daignant ajouter qu'en témoignage de paternelle bienveillance, Elle envoie une bénédiction toute particulière à tous ceux qui font ou qui feront partie de la Fraternité.

« Heure
exprimer

Rome,

Ce docu
désire voir
pas seulem

Voici ur
titution de
que nous c

« L'audie
mai, à mon
Père au Ti
ternités sac

Environ
trône papal
qui se réuni
particulière
dinal Vivès
étrangers, fr
partie.

En quelq
Et le Saint-l
pendant plu
ce dès le dél

Avec une
d'avoir été o
rent, a-t-il dit
avons voulu

Parmi ces
Cologne, qui
chement au l
pour la restau

me on le sait
Puis le Sai
la famille de
des principale
Nous retourni